

Racine conseille Tristan Capital Partners et son fonds Episo 5 dans l'acquisition en sale-and-leaseback d'un portefeuille de 27 sites logistiques auprès du leader français des transports Jacky Perrenot et d'un groupe international de logistique

Racine conseille Episo 5, le fonds immobilier de Tristan Capital Partners, dans le cadre de l'acquisition en sale-and-lease back, avec Catella Asset Management, d'un portefeuille de 27 sites logistiques en France et quatre en cours de développement, auprès du transporteur Jacky Perrenot et d'un grand groupe international de logistique, pour un montant de 85 M€.

Le portefeuille global comprend 105 000 m² d'actifs. Les actifs dernièrement acquis sont loués sur une durée ferme de plus de 12 années. Cette acquisition se place dans la continuité d'une première acquisition d'un portefeuille d'une cinquantaine de sites logistiques et de transport en juillet 2020 auprès du groupe Jacky Perrenot pour un montant d'environ 180 M€.

Tristan Capital Partners poursuit « activement » de nouvelles acquisitions pour le compte d'Episo 5 à travers la France, visant la création d'une plateforme de 500 M€.

Dans cette opération, Racine conseillait le fonds Episo 5 de Tristan Capital Partners avec une équipe composée de :

- Carol Santoni, associée, Louise Duvernois, counsel et Gwénoél Morineaux, avocat, sur les aspects immobiliers ;
- Fabrice Rymarz, associé, et Charles-Xavier Vincenti, avocat, sur les aspects fiscaux ;
- Barna Evva, associé, et Polina Bogoyavlenskaya, avocat, sur les aspects de financement.

Episo 5 était également conseillé par l'Etude R&D Notaires, et pour les aspects commerciaux par Nexity Conseil et Transaction ainsi que CBRE.

Le groupe Jacky Perrenot a été accompagné par Rothschild & Co et l'étude Régnier Notaires.

Le groupe de logistique a été conseillé par Nexity Conseil et Transaction, DLA Piper, ainsi que par ONPC Notaires.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.